



Grands départements : fin de la compétence nationale ?

SUD Culture Solidaires a découvert avec stupeur le contenu des avis de vacance aux postes de directeurs/trices des grands départements que sont les Antiquités Egyptiennes, les Sculptures et les Arts de l'Islam, géographiquement situés au Musée du Louvre.

En effet, il apparaît que ces postes sont ouverts aux conservateurs/trices et conservateurs/trices généraux/ales du patrimoine, mais aussi aux contractuel-les.

Il ne s'agit pas ici de défendre une vision corporatiste des missions attribuées à la fonction de chef de grand département, mais bien de s'interroger sur la signification politique d'une telle possibilité.

En effet, les grands départements patrimoniaux ont une compétence nationale. A ce titre le périmètre de leurs activités déborde largement le Louvre et ses murs.

La question statutaire devient dès lors fondamentale :

- Avoir le statut de fonctionnaire, c'est être redevable de ses actions envers l'Etat ;
- Un-e contractuel-le n'a de compte à rendre qu'à son employeur, en l'occurrence l'EPA

Musée du Louvre.

Le contenu de ces ouvertures de poste est politiquement et statutairement problématique : comment le Ministère de la Culture peut-il avaliser une proposition qui, de fait, place trois grands départements hors du champ national ?

Sans préjuger des compétences individuelles des éventuel-les nommé-es, les avis de vacance émis sont en inadéquation avec les missions et les statuts des chefs de grands départements.

C'est pourquoi SUD Culture Solidaires demande au Ministère de la Culture et au Musée du Louvre d'annuler les procédures en cours et de réouvrir ces postes sur des bases claires et assainies.

Paris, le 16 octobre 2013